

Quelques dates à retenir

- 06/10 : Vente de brioches par le Sou des Ecoles.
- 13/10 : Spectacle organisé par Les Copains d'Alors.
- 20/10 : Loto de l'Amicale des Anciens.
- 27/10 : Repas dansant C3B auto sport
- 04/11 : Braderie jouets, puériculture CCAS
- 11/11 : Cérémonie au monument aux Morts.
- 18/11 : Vente de lasagnes/tiramisu du Sou des Ecoles.
- 25/11 : Marché de Noël Eglise notre patrimoine
- 28/11 : Collecte du Don du Sang.
- 02/12 : Repas des Anciens CCAS
- 09/12 : Vente de boudins ACCA
- 21/12 : Arbre de Noël du Sou des Ecoles

**Reprise des activités associatives**

**Gym détente** : le lundi de 20h15 à 21h15.

**Les Copains d'Alors** :

- Danse tonique ou country : le lundi de 19h à 20h.
- Chorale : le mardi de 20h à 22h.
- Yoga : le jeudi de 19h à 20h30

**Amicale des Anciens** : venez nous rejoindre tous les derniers lundis du mois à 14h à la salle des fêtes.



**ACCA**

La chasse est ouverte depuis le **1<sup>er</sup> juillet 2018** pour le sanglier et le **09 septembre** pour l'ouverture générale. Les jours des battues et de chasse : les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés. Pour les battues, les panneaux sont installés en début et fin de chemin et les règles de sécurité sont rappelées aux chasseurs.

Merci d'en tenir compte pour le bien de tous.

**Samedi 13 Octobre 2018**  
à 20h30  
**CONCERT MORAS**  
Salle Polyvalente

**Les Acidulés**  
Stromae, Aznavour, Tri Yann, Capéo, Fugain Téléphone  
Berger, Vianney, The Pogues, Delpech, Solas ...  
Réservation au 04 74 90 16 85 Tarif : 10€ (5€ 12-18 ans)

**LOTO**  
Amicale des Anciens  
**Samedi 20 octobre**  
Choucroute garnie à 12h  
15€: Inscription jusqu'au 1/10  
**Loto à 14h30**  
1 carton: 2€50/2 cartons: 6€/3 cartons: 10€



**Le mot du Maire**

**Le plan local d'urbanisme de la commune** arrêté en conseil municipal le 25 Avril 2018 est soumis à l'enquête publique du 17 Septembre au 17 octobre 2018. Le site de la commune par le biais d'un renvoi vous dirige directement sur l'ensemble des documents du PLU, du schéma d'assainissement et d'eaux pluviales. Les permanences avec Madame la commissaire-enquêtrice pour recueillir vos observations ont lieu en mairie :

- le lundi 17/09/2018 de 9h30 à 12h
- le mercredi 26/09 de 13h30 à 16h
- le samedi 6/10 de 9h30 à 12h
- le mercredi 17/10 de 16h à 19h.

Vous pouvez également jusqu'au 17 octobre poser vos questions ou faire vos remarques sur le registre d'enquête publique déposé en mairie aux heures d'ouverture, par lettre à l'attention de Madame la commissaire-enquêtrice adressée en mairie de Moras ou par courriel: [epplumoras@orange.fr](mailto:epplumoras@orange.fr).

Toutes ces propositions, informations, ou observations sont tenues à disposition du public en mairie.

Au terme de l'enquête, le projet du PLU sera soumis au conseil municipal pour approbation. Le projet de zonage d'assainissement et des eaux pluviales sera quant à lui soumis à l'autorité compétente pour également approbation.

**Eclairage Public** : en novembre, les hameaux de Frétignier et des Mangettes et le bourg de Moras recevront un type d'éclairage à LED. Pour faciliter les travaux et pour que cet éclairage soit le plus performant possible, il est nécessaire que chacun respecte les consignes suivantes: les haies ne doivent pas empiéter sur les voiries et le domaine public et ne pas excéder 3 mètres de hauteur.

Bernard Bourgier

La Municipalité vous invite le 11 Novembre à 11 H à la Cérémonie au Monument aux Morts

Fermeture de la Mairie : du 31 décembre 2018 au 4 janvier 2019.

**Contacts Mairie** :  
Mail : [moras.mairie@wanadoo.fr](mailto:moras.mairie@wanadoo.fr)  
Téléphone : 04 74 90 70 62 Fax : 04 74 90 73 92  
Ouverture public :  
Lundi 9h30-12h30 Mercredi 13h30-19h



Le Sou des Ecoles cuisinera pour vous le 18 novembre !

### CONSEIL MUNICIPAL du 11 Juillet 2018

#### **Délibération vente de la grange :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à leur accord pour vendre la bibliothèque séparément de la dépendance, dite grange, lors du Conseil Municipal du 18 mai dernier, une personne s'est portée acquéreuse pour celle-ci et que l'offre d'achat se porte à 45 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 9 voix pour, autorise Monsieur le Maire à procéder aux démarches pour finaliser la vente.

#### **Tarifs cantine et garderie pour l'année scolaire 2018/2019:**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix pour, décide à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018

- de fixer le prix du repas servi à la cantine à 4,70€ (soit une augmentation de 0.10€ pour tenir compte de l'augmentation des tarifs du traiteur),

- de ne pas augmenter les tarifs de la garderie pour la prochaine année scolaire, soit

- 2€ pour un enfant arrivant entre 7h30 et 8h00,
- 1€ pour un enfant arrivant entre 8h00 et 8h20,
- 2€ l'heure entre 16h30 à 18h30 ; toute heure commencée étant due.

- pour les parents ayant des enfants également scolarisés à Saint-Hilaire, de ne pas faire payer la garderie du créneau de 8h10 à 8h20 et de 16h30 à 16h45.

#### **Question diverse:**

Mr le Maire nous apprend qu'Orange va installer une antenne-relais de téléphonie mobile sur la tour Hertzienne DVRN de Moras avant la fin de l'année.

#### **ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**

Par délibération en date du 25 avril 2018, le Conseil Municipal a arrêté le projet de PLU pour la Commune. A ce titre, il est procédé à une enquête publique portant sur ce projet mais aussi sur la révision du zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales du 17 septembre au 17 octobre 2018 inclus.

Le commissaire-enquêteur, Mme ROUDIER, recevra les observations écrites ou orales en mairie les :

- lundi 17 septembre de 9h30 à 12h,
- mercredi 26 septembre de 13h30 à 16h,
- samedi 6 octobre de 9h30 à 12h,
- mercredi 17 octobre de 16h à 19h.

Pendant la durée de l'enquête, les intéressés peuvent également formuler leurs observations, jusqu'au mercredi 17 octobre à 19h, sur le registre d'enquête publique déposé en mairie, par lettre à l'attention de Mme le commissaire-enquêteur adressée à la mairie (1188 route de Crémieu, 38460 Moras) ou, par courriel à : [epplumoras@orange.fr](mailto:epplumoras@orange.fr).

#### **COLLECTE DE VETEMENTS ET TEXTILES USAGES**

##### ***au profit des paralysés de France :***

Les vêtements et les chaussures (mis dans des sacs à part) sont à déposer du vendredi 12 au lundi 15 octobre prochains vers l'ancienne bibliothèque (1219 route de Crémieu).

Tout cela sera ensuite emporté le mardi 16 octobre dans les locaux de l'Association situés à Bourgoin-Jallieu.

#### **Déclaration annuelle de ruches : du 1/09 au 31/12**

La déclaration de ruches est une obligation annuelle (à réaliser entre le **1/09 et le 31/12**) pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

#### **Eclairage public :**

Lorsque vous repérez une ampoule qui ne fonctionne plus dans le village, n'hésitez pas à nous contacter (par mail, par téléphone, etc) en nous donnant le maximum de renseignements (situation exacte et si possible le numéro, s'il y en a un, du candélabre concerné) ? Sachant que nous ferons une demande quand il y en aura plusieurs de répertoriées pour ne pas faire déplacer le prestataire que pour une seule ampoule.

#### **Tous concernés par l'avenir de notre territoire Venez SCoTer !**

Le Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné organise quatre réunions publiques d'information et de concertation dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale.

##### ***Les réunions se dérouleront :***

##### ***Le 22 octobre 2018 à 18 heures 30***

*Aux Avenières Veyrins-Thuellin (Mairie, salle du conseil municipal)*

##### ***Le 23 octobre 2018 à 18 heures 30***

*A Villette d'Anthon (salle P.Bazin, en face de la Mairie)*

##### ***Le 5 novembre 2018 à 18 heures 30***

*A Saint-chef (Salle des Guillereaux ; 5 route de Trieux)*

##### ***Le 6 novembre 2018 à 18 heures 30***

*A Vertrieu (salle des fêtes)*

***Vous êtes invités à venir vous exprimer lors de cette rencontre.***